



Fiche de données de sécurité

SUPERCLEAN

Fiche n° 108 ed 4 du 04/04/2014

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Fournisseur : WELD°X
ZI de BRAIS
44410 St NAZAIRE
tél : 02 40 91 34 11 Fax : 02 40 91 37 14 info@weldx.com

Personne à contacter
Denis ROUSSEAU

Désignation du produit : SUPERCLEAN

Type d'utilisation : Pâte décapante pour le traitement chimique des aciers inoxydables par application manuelle au pinceau

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Acide fluorhydrique

Concentration : < 7 %
Numéro CAS : 7664-39-3
Numéro ID : 009-003-00-1
Numéro de CE : 231-634-8

Acide nitrique

Concentration : < 20 %
Numéro CAS : 7697-37-2
Numéro ID : 007-004-00-1
Numéro de CE : 231-714-2

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Risques spécifiques :

C= Corrosif

T= Toxique

Principaux dangers pour l'homme et l'environnement :

R23/24/25 : Nuisible par inhalation, par ingestion et au contact de la peau.

R34 : Caustique, risque de brûlures.

4. PREMIERS SECOURS

Recommandations générales :

Evacuer les accidentés de suite (prendre des mesures d'autoprotection)

Enlever tout habit qui était en contact avec le produit

Effets :

Contact avec la peau :

Lavage immédiat, abondant et prolongé à l'eau et au savon

Si brûlures étendues, hospitalisation d'urgence.

Contact avec les yeux :

Lavage immédiat, abondant et prolongé à l'eau. Consulter un ophtalmologiste.

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires.

Réchauffer le corps et assurer un apport d'air frais (si nécessaire bouche à bouche)

Si perte de connaissance, hospitalisation d'urgence (Position Latérale de Sécurité indispensable pendant le transport et l'attente). Repos absolu.

Ingestion :

Boire de l'eau, ne pas tenter de faire vomir.

Respirer de l'air bien frais et consulter un médecin immédiatement.



5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO₂) en poudre ou jet d'eau

En cas d'incendie important : avec jet d'eau ou mousse résistante à l'alcool.

Protection des intervenants

Masque respiratoire avec filtre B2P3 ou apport d'air frais.

Méthodes particulières

En cas d'incendie, refroidir par arrosage les emballages contenant du produit, car risques de dégagement de gaz NOX et de vapeurs HF.

Dangers spécifiques

Lors de la décomposition des gaz HF (ex. : avec des surfaces chaudes ou métalliques), risques d'explosions.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles et collectives

Quitter immédiatement les locaux.

Ne pas respirer les gaz et les vapeurs. Se munir d'un masque respiratoire équipé de filtre B2P3 pour l'accès des locaux.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne jamais rejeter ni à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas d'avaries, prévenir les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage

Neutralisation avec de la solution de soude ou de chaux.

Assurer une ventilation suffisante des locaux.

Ne pas utiliser des absorbants inflammables (sciures de bois, ...)

Précipiter les vapeurs et gaz au jet d'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Maintenir les récipients bien fermés. Porter le matériel de protection individuelle adéquat. Voir S8.

Stockage

Conditions : stocker le produit dans des récipients bien fermés, étiquetés et étanches, à l'abri du soleil, dans un endroit frais et ventilé à sol imperméable, formant une cuve de rétention.

Matériaux d'emballage : plastique, PVDF, polypropylène, polyéthylène.

Matériaux incompatibles : produits inflammables (papier, carton, bois), lessives et autres produits alcalins concentrés.



8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique :

Les matières premières utilisées pour la fabrication d'équipements techniques doivent résister à l'acide fluorhydrique (voir §7).

Paramètres de contrôle :

Acide fluorhydrique < 7% N° de CAS : 7664-39-3 2mg/m³

Acide nitrique < 20% N° de CAS : 7697-37-2 5mg/m³

Equipements de protection individuelle :

Protection respiratoire : exposition de courte durée : masque respiratoire équipé d'un filtre B2P3.

Exposition de longue durée : masque respiratoire avec apport d'air frais.

Protection des mains : gants en caoutchouc ou PVC étanches.

Protection des yeux : lunettes de protection étanches en verres plastiques.

Protection de la peau et du corps : Combinaison anti-acide et chaussures adéquates (enlever tout vêtement qui a été en contact avec le produit).

Mesures d'hygiène :

Equiper les locaux de travail d'une douche de sécurité et d'un rince-œil.

Eviter le contact avec les aliments. Se laver les mains à chaque fois et une fois le travail terminé.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique : Forme : pâteux
 Couleur : incolore
 Odeur : piquante et acide

Valeur du pH : Environ 1 (fortement acide).

Température d'ébullition : non relevée

Point d'éclair : 106°C

Température d'auto-inflammation : produit ininflammable.

Caractéristiques d'explosivité : non explosif

Composés Organiques Volatils : néant

Pression de vapeur : néant

Densité de vapeur : néant

Masse volumique : à la température de 20°C variable entre 1.20 et 1.40 g/cm³.

Solubilité : solubilité dans l'eau environ 95%

10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter :

Décomposition thermique au point d'ébullition : elle entraîne la formation de gaz nitreux et gaz HF.

Matières à éviter :

Produits alcalins concentrés (réactions exothermiques), métaux et alliages métalliques (corrosion et production d'hydrogène et gaz NOX), matériaux organiques inflammables (explosion et incendie avec production de gaz NOX).



11. INFORMATION TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : néant

Effets locaux :

Brûlures au contact de la peau et des muqueuses (douleurs souvent retardées jusqu'à 24 heures).

Produit des lésions de la peau, des yeux, et des poumons (œdème pulmonaire).

Sensibilisation : pas connue à ce jour.

Toxicité chronique : néant

Toxicité à long terme : néant

Effets spécifiques :

Ingestion : très grave, risque de perforation de l'estomac, danger de mort.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ne jamais rejeter ni à l'égout, ni dans le milieu naturel. Se conformer aux arrêtés préfectoraux en vigueur.

La toxicité pour les poissons et les bactéries débute en dessous de pH6.0 et augmente avec la diminution de la valeur du pH.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit :

Neutralisation avec solution de chaux, dans un récipient adéquat.

Déchets des résidus :

Les boues résultantes de la neutralisation devront être retraitées par un organisme agréé.

Emballage souillé :

Il devra être retraité par un organisme agréé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Voies terrestres :

Classe ADR/RID : 8-76b.

Type de dangers : 8/6.1

Dénomination matière : mélange fluorhydrique et nitrique.

N° ONU : 2922

Voies maritimes et fluviales :

Classe IMDG : 8

Type d'emballage : II

N° EMS : 8/15

Dénomination matière : mélange fluorhydrique et nitrique.

N° ONU : 2922

Voies aériennes :

Classe OACI-IT : 8

Type d'emballage : II

Dénomination matière : mélange fluorhydrique et nitrique.

N° ONU : 2922



15. REGLEMENTATIONS

Avertissements relatifs aux dangers :

R23/24/25 : nuisible par inhalation, ingestion, contact de la peau.

R34 : provoque des brûlures.

Avertissements relatifs à la sécurité :

S 1/2 : à garder inaccessible pour les enfants et sous verrou.

S 7/9 : veiller que les bidons soient bien fermés.

Stockage dans un endroit frais et bien aéré.

S 23 : ne pas inhaler des gaz, vapeurs ou aérosols.

S 26 : En cas de contact des yeux, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, et consulter un spécialiste.

S 27 : enlever immédiatement les vêtements souillés ou éclaboussés.

S 36/37/38 : pendant l'utilisation, se munir de gants, lunettes et vêtements de protection.

Utiliser un masque respiratoire ou ventiler les locaux.

S 45 : en cas d'accident ou de malaise, prendre contact le plus rapidement possible avec un médecin (montrer l'étiquette du produit, si possible).

16. AUTRES INFORMATIONS

Les renseignements de cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances, et correspondent aux directives de la législation européenne.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

L'utilisateur à la charge de respecter tous les points et paragraphes cités ci-dessus.